

La création d'un écosystème

favorable à l'ESS :

le rôle des collectivités

Bastia

Mardi 12 mai 2015

DOSSIER PARTICIPANT

Avec le soutien de :

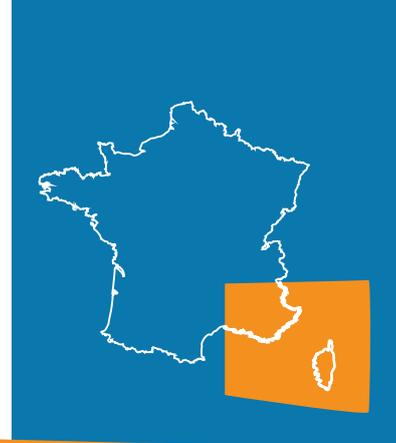


CRESS Corsica
Chambre Régionale de
l'Économie sociale et
solidaire Corse



La création d'un écosystème favorable à l'ESS : le rôle des collectivités

Mardi 12 mai 2015



Programme

ANIMATION: Vannina Bernard-Leoni, directrice, Fondation de l'Université de Corse

10h30 : Accueil et ouverture des travaux

Avec :

- **Gilles Simeoni**, maire de Bastia
- **Jean Zuccarelli**, conseiller exécutif, président de l'ADEC
- **Pierre-Jean Rubini**, président de la CRESS Corsica
- **Christiane Bouchart**, présidente du RTES

11h – 12h30 : ESS et développement des territoires, rôle des collectivités et articulation des interventions

- **Patrick Chagneau**, adjoint au maire, délégué à l'ESS, mairie de Biot
- **Jean-Pierre Henry**, vice-président en charge de l'ESS de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse
- **Gilles Simeoni**, maire de Bastia (ou son représentant)
- **Michèle Tregan**, conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, déléguée à l'emploi et à l'ESS
- **Jean Zuccarelli**, président de l'ADEC

12h30-14h : Déjeuner

14h-14h50 : La Définition d'une stratégie de développement de l'ESS

Contrats locaux de développement de l'ESS, co- construction d'un diagnostic territorial quantitatif et qualitatif, convention d'affaires...

- **Florence Bonfacci**, responsable du pôle ESS, ADEC
- **Laurence Gaubert**, chargée de mission, région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **David Heckel**, directeur, CRESS PACA
- **Valérie Têtu**, chargée de mission ESS, communauté d'agglomération du Pays de Grasse

14h50-15h40 : Les enjeux de la sensibilisation et de la formation

Quels besoins pour les élus et techniciens, porteurs de projet et dirigeants de structures d'ESS ? Les caractéristiques du métier de développeur de territoire ou d'animateur de CLDESS ? Quels partenaires et perspectives ?...

- **François Fameli**, chargé de mission, CLAIE 06
- **Yannick Léger**, directeur, CRESS Corsica
- **Marina Luciani**, cheffe de service, CNFPT
- **Patrice Terramorsi**, maître de Conférences, Université de Corse Pasquale Paoli

15h40-16h30 : Le soutien à l'entrepreneuriat collectif et coopératif

Favoriser l'implantation et le développement des SCOP et des SCIC, accompagner la création de PTCE...

- **Benjamin Borel**, co-gérant, Bou'Sol
- **Laurent d'Hautesserre**, délégué régional, URSCOP-SCIC PACA-Corse
- **Franco Farsetti**, directeur, Télé Paese
- **Patrick Torre**, gérant d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois

16h30-17h : Conclusion et perspectives

La création d'un écosystème favorable à l'ESS : le rôle des collectivités

Mardi 12 mai 2015



Fiches infos

Retrouvez ci-après les présentations des intervenants à la journée

> Les politiques ESS / Fiches "collectivité"

- Collectivité territoriale de Corse
- Conseil régional Provence-Alpes-Côtes d'Azur
- Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
- Ville de Biot

> Les initiatives et expériences / Fiches "initiative"

- La CLAIE 06
- Bou'Sol
- URSCOP-SCIC PACA Corse
- SCIC Télé Paese

Avec le soutien de :



CRESS Corsica
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et
Solidaire Corse



Collectivité territoriale de Corse



22, cours Grandval-BP 215
20 187 AJACCIO
www.corse.fr

310 000 habitants.



L'ESS en Corse

L'ESS en 2011	Corse du Sud		Haute-Corse		Corse	
	Nombre de salariés	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'établissements	Nombre de salariés	Nombre d'établissements
Association	3376	446	3938	563	7314	1009
Coopérative	360	36	452	49	812	85
Mutuelle	144	22	305	36	449	58
Fondation	0	0		1		1
Total ESS	3880	504	4695	649	8575	1153
Part ESS sur le territoire	7,9%	6,2%	9,6%	7,8%	8,7%	7,0%

Aujourd'hui, l'économie sociale et solidaire est un acteur incontournable du territoire corse.

Tous secteurs confondus, elle représente : **1153 établissements** employeurs de l'ESS, soit 6,9% des établissements employeurs de la région, **8576 emplois salariés** de l'ESS soit 8,7% des salariés de la région, **72,6% des emplois sont occupés par des femmes**, **7612 équivalents temps plein**, **12,8% de l'ensemble des emplois** dans le secteur privé de la région, **190,2 millions d'euros de rémunérations brutes** annuelles versées. Les trois familles de l'ESS n'ont pas les mêmes domaines d'intervention, les coopératives et mutuelles sont très présentes dans le secteur des activités financières et assurance et les associations dans l'action sociale. L'ESS est présente dans la plupart des domaines d'activités de l'économie insulaire, mais elle est prédominante dans les secteurs du tertiaire. La répartition des emplois par secteur d'activité en Corse est similaire à celle du niveau national. L'Action sociale, premier employeur de l'ESS, concentre le taux le plus élevé de salariés (68,1%) dont 72% d'établissements font partie de l'économie sociale et solidaire. La proportion dépasse 1 emploi sur 2 dans les sports et loisirs. Enfin, 38% des salariés des activités financières et d'assurance exercent dans un établissement de l'ESS et près d'un tiers pour le secteur des arts et spectacles

Les trois familles de l'ESS n'ont pas les mêmes domaines d'intervention, les coopératives et mutuelles sont très présentes dans le secteur des activités financières et assurance et les associations dans l'action sociale. L'ESS est présente dans la plupart des domaines d'activités de l'économie insulaire, mais elle est prédominante dans les secteurs du tertiaire. La répartition des emplois par secteur d'activité en Corse est similaire à celle du niveau national. L'Action sociale, premier employeur de l'ESS, concentre le taux le plus élevé de salariés (68,1%) dont 72% d'établissements font partie de l'économie sociale et solidaire. La proportion dépasse 1 emploi sur 2 dans les sports et loisirs. Enfin, 38% des salariés des activités financières et d'assurance exercent dans un établissement de l'ESS et près d'un tiers pour le secteur des arts et spectacles

Présentation de la politique ESS

En 2011, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé de mettre en œuvre une démarche pour le développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire en inscrivant ce secteur au rang de ses priorités et en le reconnaissant tant d'un point de vue budgétaire que d'organisation et de transversalité des actions.

Le point de départ de cette démarche a été l'adoption par l'Assemblée de Corse en mars 2011, du plan régional de soutien au secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, Cors' Éco Solidaire porté et mis en œuvre par l'Agence de Développement Économique de la Corse et décliné en 9 axes d'intervention allant de la structuration à la représentation du secteur en passant par l'accompagnement, le financement, la création, le maintien et la qualification d'emplois durables, la formation, l'intégration des clauses sociales dans la commande publique et l'amélioration des conditions de travail. Depuis l'adoption du Plan Cors' Éco Solidaire, des partenariats forts ont été noués avec la CRESS CORSICA, acteur essentiel de ce secteur, les outils financiers spécifiques, Corse Active, Initiative Réseau, IMF Créasol, l'ADIE, la BGE Ile Conseil, la couveuse d'entreprise de Corse, la coopérative d'activité et d'emplois A Prova, la SCOP Petra Patrimonia, l'ARACT, l'association A Murza (Cap Emploi),... etc. L'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de financements ont été ouverts aux structures de l'ESS.

Le plan Cors'Eco Solidaire a eu pour ambition de fixer, pour les 4 années 2011-2014, les orientations régionales en la matière et d'encourager d'autres formes d'entrepreneuriat en Corse.

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

A travers le Plan Cors'Eco Solidaire 2, adopté par l'Assemblée de Corse le 19 décembre 2014, la Corse souhaite répondre aux enjeux présents et futurs de l'ESS et présenter les axes de sa politique sur la période 2014/2020. L'objectif du plan est double : il vise à la fois à valoriser et poursuivre la structuration de l'existant, mais aussi à présenter les chantiers futurs. Dans ce cadre, la Collectivité Territoriale de Corse propose d'intervenir sur :

- Le pilotage et la gouvernance régionale du secteur pour améliorer sa visibilité et sa reconnaissance ;
- L'accompagnement et la promotion de l'entrepreneuriat coopératif,
- L'optimisation des partenariats financiers,
- Le développement des structures d'insertion par l'activité économique
- Le financement des projets et des structures de l'ESS
- L'insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables et défavorisés
- La formation des acteurs,
- L'amélioration des conditions de travail dans les entreprises,
- L'innovation sociale dans les territoires,
- L'animation des réseaux de l'ESS

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région
PACA

Hôtel de Région
27, place Jules Guesde
13481 Marseille Cedex 20
www.regionpaca.fr

4,93 millions d'habitants.

L'ESS sur le territoire

L'Économie Sociale et Solidaire est créatrice d'emploi, porteuse de valeurs de solidarité, de démocratie et de lien social. Ce sont 17 000 établissements employeurs qui sont concernés, soit 8,7% des établissements employeurs de la région, 160 000 emplois salariés, soit 13,4% des salariés du secteur privé de la région (jusqu'à 18% dans les départements alpins) et 3,9 milliards d'euros de salaires bruts distribués. (source : Panorama de l'ESS en PACA 2014).

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS

L'action régionale a permis l'émergence de très nombreux projets d'activités, intimement liés aux territoires, créateurs de richesse et d'emploi et diffusant les valeurs et pratiques d'une ESS construite par et pour les citoyens. L'ESS fait partie intégrante de la politique économique de la Région et propose des réponses adaptées aux besoins de consolidation et de développement des entreprises qui ont fait le choix de viser l'alliance du sens et de la performance en plaçant l'humain au cœur de leurs préoccupations. Mais les évolutions importantes du contexte (législatif, stratégique et financier) valident le principe d'une mise en œuvre rapide d'une nouvelle stratégie régionale de soutien à l'ESS. Dans ce cadre, la Région souhaite notamment faire de l'ESS un modèle de l'évolution de ses politiques dans le cadre de la loi de décentralisation.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a renouvelé par délibération de juin 2014 son soutien à ce champ économique incontournable et pérenne au service d'une économie régionale responsable génératrice d'emplois de qualité et non délocalisables.

De nouveaux enjeux et un contexte législatif qui nécessite de consolider l'existant et de renforcer le rôle stratégique de la Région. Le contexte législatif amène également la Région à devoir anticiper les effets potentiels de l'acte III de la décentralisation, mais également la loi du 31 juillet 2014 sur l'ESS qui prévoit une « gouvernance » renforcée des régions autour de cette question, au titre du développement économique. L'ambition de la Région est donc de développer l'ESS en Provence-Alpes-Côte d'Azur par un renforcement des structures, une professionnalisation des ressources humaines, un développement des activités et l'exploration de nouveaux marchés et formes d'innovation qui supposent des mises en réseau innovantes, notamment avec les acteurs de l'économie dite traditionnelle. Dans ce cadre, il convient de prioriser la consolidation de l'existant, dont se font écho les porteurs de projet sollicités lors de la récente évaluation du PROGRESS, et répondre aux enjeux suivants :

- la consolidation des modèles économiques d'entreprises ayant fait le choix d'assumer un surcoût de production lié à l'utilité sociale de leur objet ;
- la nécessaire anticipation des évolutions en terme de ressources humaines, avec des départs à la retraite qui s'annoncent massifs dans l'ESS, en particulier sur les postes à responsabilités, et donc des besoins de soutien à la gestion des ressources humaines et au renforcement des compétences ;
- le développement des coopérations économiques et des mutualisations de moyens au sein et au-delà du secteur de l'ESS dans une logique de consolidation et de croissance des nombreuses structures de très petite taille ;
- le développement des coopératives et du modèle coopératif, mouvement sous-représenté dans notre région au regard de son potentiel, tant par des créations ex nihilo d'entreprises que par la reprise/transmission d'entreprises saines ou en difficulté, ou enfin par des évolutions des structures existantes ;
- l'intégration de l'ESS, par ses capacités à innover et expérimenter, dans la mise en œuvre de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), des orientations stratégiques régionales en matière de développement économique, d'innovation et d'internationalisation des entreprises (SRDEII) et des politiques sectorielles de la Région.

Cinq objectifs opérationnels partagés

Cinq objectifs ont été définis pour le développement de l'ESS en région et seront mis en œuvre :

Objectif 1 : Soutenir le renforcement des compétences – Développer le Capital Humain de l'ESS

Objectif 2 : Soutenir l'entrepreneuriat solidaire par la mise en œuvre d'un Appareil Régional d'Accompagnement renforcé

Objectif 3 : Développer une offre financière adaptée

Objectif 4 : Appuyer le développement de l'ESS par l'Innovation

Objectif 5 : Développer une économie de proximité par des coopérations inter-entreprises dans les territoires ou dans les filières.



> Chef de service
Développement de l'Économie
Sociale et Solidaire

Pascal Bianucci

pbianucci@regionpaca.fr

04 91 57 55 27

> Vice-Président délégué à
l'emploi, au développement
économique régional, à
l'enseignement supérieur, à la
recherche et à l'innovation

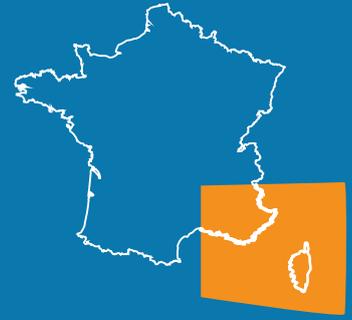
Bernard MOREL

Ville de Biot



10 Route de Valbonne
06410 Biot
www.biot.fr

10 000 habitants.



Le budget ESS de la commune n'est pas fléché actuellement mais intégré dans l'ensemble développement économique

Programme d'intervention dans le champ de l'ESS :

Engagements de la commune :

- Volonté de promouvoir l'ESS
- Aide au développement de l'ESS
- Prise en compte de l'ESS dans les démarches communales, par exemple, dans les marchés publics et examen systématique des possibilités d'ESS face aux besoins de la population ou des acteurs du territoire.

Un PTCE pourrait être envisagé.

Exemples d'actions soutenues par la collectivité :

Promotion :

- Vie associative : fête des associations
- Participation au mois de l'ESS dès 2015
- Mise en place progressive d'une dynamique d'information des acteurs économiques locaux sur les réalités de l'ESS

Développement :

- Soutien des démarches privées dans le domaine de l'ESS, création du « Comptoir des Initiatives »
- Clauses dans les marchés publics

• Les besoins susceptibles d'être assumés par des outils d'ESS : orientations et analyses en cours.

- Création d'un service funéraire sur le territoire
- Développement de coopération en matière de logements, et de l'habitat participatif
- Projet de coopératives de moyens pour les artisans d'art (matériels de production commercialisation ...)
- Réflexions également orientées vers l'utilisation des dynamiques d'ESS face à des problématiques sociales ou de santé (personnes âgées, soins...)

Mobiliser des acteurs de l'ESS pour

- Contribuer aux principaux enjeux du Plan Climat Energie Territorial
- Développer l'économie circulaire
- Contribuer au plan « zéro gaspillage, zéro déchets »

> Patrick Chagneau

Adjoint, délégué au
Développement économique, à
l'Économie sociale et solidaire et
à la ville numérique
patrick.chagneau@biot.fr

Bou'Sol



Bou'Sol est une SCIC qui structure un réseau de boulangeries solidaires positionnées sur la restauration collective. Leur solidarité s'exprime dans 3 dimensions,

- Un mode de production sous format d'entreprise insérante (entreprise d'insertion ou apparentée) ;
- Un mode d'approvisionnement bio en circuit-court dans une logique de structuration d'un écosystème local sur la filière blé/farine/pain ;
- Un système de péréquation des prix entre les utilisateurs pour permettre l'approvisionnement de structures caritatives (Restos du Cœur, centre d'hébergement d'urgence,...) et dans une logique de « bio pour tous ».

Bou'Sol ne produit pas de pains, elle s'apparente à une structure d'ingénierie qui permet la création de boulangeries solidaires dénommées « Pain et Partage » sur les territoires puis anime toute la dynamique collective (liens avec les opérateurs de la restauration collective / dynamique RSE, liens avec les réseaux du sanitaire médico-social, lien avec les réseaux d'appui à l'agriculture bio et les réseaux citoyens).

Bou'Sol est lauréat 2013 coup de cœur du concours **EKILIBRE** pour le commerce équitable et solidaire attribué par le Ministère de l'Economie Sociale et Solidaire.

Bou'Sol s'est structurée en tant que **PTCE** dès son origine et est signataire de la Charte PTCE depuis avril 2014.

Objectifs

La logique de création de la SCIC Bou'Sol répond à un souhait de pouvoir proposer une réponse d'ESS à un besoin « primaire » en lui donnant une dimension plus humaine et territoriale.

Nous sommes partis sur la production de pains bio élaborés avec de la farine (T65 et T80) sans additifs ni améliorants pour répondre aux enjeux,

- **de santé public** (pesticides // maladies professionnelles chez les agriculteurs ; produits trop raffinés et additifs // développement d'intolérances alimentaires, problématiques de surproduits chez les enfants) ;
- **environnementaux** (pesticides // perte de biodiversité ; circuit-court // baisse de l'impact du transport) ;
- **économiques** (circuit-court // effet démultiplicateur de la valeur-ajoutée produite sur un territoire) ;
- **professionnels** (profession boulangère en manque de personnels disposant de compétences de base // problématique d'adéquation des formations continues & initiales) ;
- **de mise en œuvre de politiques publiques et sociétales** (réponse à des politiques d'achats socialement responsables, enjeux de grands comptes pour trouver des partenaires économiques dans le cadre de leurs engagements RSE)

L'objectif de Bou'Sol est de pouvoir contribuer à fournir un pain bio de qualité artisanale avec un volume de production semi-industrielle, de participer au développement des surfaces agricoles utiles en bio, de favoriser le retour en emploi durable de personnes en situation de précarité sociale, d'être un acteur de la solidarité entre les citoyens, d'être un vecteur de solidarité entre les espaces urbains et ruraux et d'être une réponse « ESS » à des besoins économiques d'achats responsables (publics ou privés).

Modalités de mise en œuvre

Création de boulangeries solidaires sur différents territoires :

- Marseille, un projet « fondateur » actuellement en production dans le cadre d'un chantier d'insertion, un projet d'entreprise d'insertion pour la fin 2015,
- Montpellier, dans le cadre d'un agrément entreprise d'insertion (la production a démarré fin avril),
- Deux projets d'EI qui devraient aboutir pour la fin d'année 2015 sur Calais et Lyon,
- Un projet en étude sur Valence,
- Quelques projets en préfiguration sur Bordeaux, Toulouse et Avignon.



> Co-gérants

Benjamin Borel

& Samuel Mougins

58-60 avenue Maréchal Foch

13 004 MARSEILLE

b.borel@bou-sol.eu

s.mougins@bou-sol.eu

04 91 34 93 07

www.bou-sol.eu

Cibles

Le public cible du réseau indirectement sont tous les consommateurs de la restauration collective.

De façon plus opérationnelle, nos cibles sont les restaurants scolaires, restaurants d'entreprises, centres d'hébergements et les associations caritatives.

Nos interlocuteurs pour les approvisionner sont les opérateurs de restauration collective, les collectivités territoriales, les associations lorsqu'elles ont conservé la gestion en directe de la restauration.

Partenaires

Le partenariat avec les collectivités locales se fait à différents niveaux :

- **ANTE création** // le projet a pu se structurer grâce au soutien du Conseil Régional PACA qui par le biais du dispositif FONDEX nous a permis de passer de l'idée au projet et nous a facilité l'amorçage du projet.
- **POST création** // outre la poursuite d'un appui (en étude) de l'entité régionale pour accompagner la montée en charge, notre lien avec les collectivités locales passe :

> par la dimension « achats » de ces dernières. Le développement des boulangeries solidaires est permis par le développement du marché du bio, notamment dans la restauration collective, faisant écho à des aspirations citoyennes et retranscrits dans les appels d'offres publics. La dimension d'achats socialement responsables (intégrant potentiellement des clauses d'insertion) est un élément fort du lien que nous travaillons avec les institutions locales pour l'approvisionnement des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées),

> par leur politique de soutien aux dynamiques ESS / IAE pour la réalisation des boulangeries solidaires où les plans de financements intègrent une part de financements publics. Afin de traduire cet ancrage territorial et cette notion d'intérêt collectif, le Conseil Régional PACA est sollicité pour participer à la gouvernance de la SCIC.

La dimension partenariale est un élément structurant dans notre démarche. La création de la SCIC reflète cet aspect du projet qui s'apparente aux dynamiques cluster et d'animation d'intelligence collaborative afin de mieux répondre aux enjeux des territoires concernés. A cet égard Bou'Sol a été reconnue PTCE sur son aspect structuration de l'écosystème en PACA et a vocation à essaimer cette structuration sur les territoires d'implantation de nouvelles boulangeries solidaires.

CLAIE - Coopération Locale et Appui aux Initiatives d'Economie Sociale et Solidaire



Depuis 20 ans la CLAIE se donne pour ambition de développer l'entrepreneuriat social dans les Alpes Maritimes. D'abord par la promotion et l'accompagnement du secteur de l'insertion par l'activité économique avant de s'ouvrir à l'ensemble des champs de l'ESS.

Opérateur du Dispositif Local d'Accompagnement, la CLAIE accompagne plus d'une centaine d'entreprises de l'économie sociale et solidaire par an, principalement associatives.

Objectifs

La CLAIE concentre les actions d'une agence de développement de l'économie sociale et solidaire dans les Alpes Maritimes, et le bassin niçois en particulier.

Fort d'une équipe de 8 salariés, et 15 administrateurs, la CLAIE se donne pour ambition de mettre l'ESS au cœur du développement local.

La promotion de l'économie sociale et solidaire se fait aussi bien à partir d'axes thématiques forts comme l'insertion des publics éloignés de l'emploi ou la gouvernance des organisations, que par l'accompagnement et la formation des dirigeants et entrepreneurs associatifs. Chaque année plus de 130 structures sont concernées par notre offre de service.

Nos actions

Nos différentes actions de soutien au tiers secteur local nous permettent d'accompagner la croissance du secteur, notamment à travers :

- Le Dispositif Local d'Accompagnement, dispositif d'accompagnement reconnu et promu par la loi cadre sur l'ESS de juillet 2014
- La promotion de l'insertion par l'activité économique en publiant chaque année Les Clés de l'IAE dans le 06 et en accompagnant les porteurs de projet dans le domaine
- L'animation du Réseau Local d'Accompagnement, permettant de fédérer les accompagnateurs de projets à but non lucratifs du territoire et d'orienter les nouveaux projets associatifs et citoyens
- L'accompagnement à la réflexion sur les bonnes pratiques dans le domaine de la gouvernance des structures non lucratives et de l'implication des différentes parties prenantes (publication d'un guide pratique Gouvernance Participative : un levier pour l'emploi durable)
- La Formation Professionnelle et nos différents modules autour de l'Economie Sociale et Solidaire (2 modules de 3 jours), l'Insertion par l'Activité Economique ou encore les Pratiques participatives dans le management des organisations non lucratives
- La promotion de l'ESS par la diffusion d'une newsletter mensuelle vers plus de 3 000 bénéficiaires et la mise à disposition d'un centre de ressources et d'informations en économie sociale et solidaire dans nos locaux
- La réalisation d'enquêtes socio-économiques territoriales propices au développement de l'entrepreneuriat social.

Partenaires

Le développement local permet d'associer différentes parties prenantes autour d'un objectif commun : l'intérêt général du territoire et de ses habitants.

C'est dans cet esprit que l'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat social nous permettent d'associer utilité sociale, intérêt économique et création d'emplois durables.

Sans l'aide mais aussi l'intérêt concret des partenaires publics et des réseaux de l'économie sociale et solidaire, rien de tout cela ne serait possible.

- La CLAIE est membre créateur et vice-président de l'Union Territoriale de l'Economie Sociale et Solidaire (UTESS06), correspondant de la CRESS PACA au niveau local.
- L'appui de la Région PACA à travers son programme PROGRESS d'aide au développement de l'ESS est un atout essentiel au développement de nos actions.
- La DIRECCTE06 appuie et accompagne la mise en œuvre des politiques publiques nationales au service de l'emploi durable dans les organisations (DLA, IAE etc.)
- La Caisse des Dépôts et Consignations œuvre par son financement ciblé au développement d'actions structurantes
- Nos collectivités locales comme la Métropole Nice Côte d'Azur ou le Conseil Départemental des Alpes Maritimes, apportent également leur soutien à certaines de nos actions
- Les fédérations et réseaux associatifs participent à la construction d'une vision commune des intérêts et besoins propres à leurs domaines d'activité

Nous pensons que l'inscription de l'économie sociale et solidaire dans les politiques publiques reste une étape fondamentale pour la promotion de nouveaux modèles économiques et organisationnels pérennes, aux bénéfices sociaux et sociétaux certains.



> CLAIE
6 rue Penchienatti
06000 NICE
04 92 07 19 22
contact@claie06.fr

Délégation Régionale des Scop SCIC PACA Corse



Le rôle de la Délégation Régionale des Scop SCIC PACA Corse est d'accompagner la diffusion, le développement et la pérennité des modèles Scop et Scic et des entreprises qui les adoptent.

Les Scop

Les SCOP sont des **sociétés commerciales** dont la réussite repose essentiellement sur l'implication et la motivation de ses salariés, associés dans l'entreprise. Présentes dans **tous les secteurs d'activité** (industrie, services, bâtiment), elles se développent aujourd'hui dans les nouveaux secteurs **créateurs d'emplois** : ingénierie, informatique, communication, services collectifs, etc. Entreprises coopératives, elles poussent jusqu'au bout la logique de la participation en appliquant un partage effectif des bénéfices réalisés. Ce sont des **entreprises responsables** avec des salariés qui, tout en gardant l'intégralité des avantages de leur statut, deviennent des « **entrepreneurs associés** » directement concernés par la marche de leur entreprise.

Les Scic

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est une entreprise coopérative qui présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective... et garanti aussi par sa vocation d'organisme à but non lucratif. La SCIC permet d'associer autour du même projet économique des acteurs multiples : salariés, producteurs, bénéficiaires, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers... tous types de bénéficiaires et de personnes intéressées à titres divers.

Elle produit des biens ou services qui répondent aux besoins collectifs d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales et respecte les règles coopératives avec :

- la répartition du pouvoir sur la base du principe 1 personne = 1 voix, ou par collègues
- l'implication de tous les associés dans la vie de l'entreprise et dans les principales décisions de gestion,
- le maintien des résultats dans l'entreprise sous forme de réserves impartageables qui en garantissent l'autonomie,
- la pérennité.

S'inscrivant dans une logique de développement local et durable, la SCIC est ancrée dans un territoire et favorise l'action de proximité ainsi que le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi.

La Délégation Régionale vous accompagne en termes de **conseils de gestion et de financement**.

Modalités de mise en œuvre

> Une assistance de A à Z : le rôle de la Délégation Régionale des SCOP SCIC PACA Corse

Cet accompagnement professionnel se décline en plusieurs missions complémentaires :

- Promouvoir : informer et sensibiliser les acteurs économiques (créateurs, prescripteurs, etc.), les institutionnels (communes, départements, etc.), le monde associatif et les étudiants, sur les opportunités qu'offre le modèle de création ou de reprise en SCOP ou SCIC.
- Expertiser, accompagner, former : la Délégation Régionale des SCOP SCIC PACA Corse assure :
- Aide à la création : la sélection et le montage des dossiers, le tour de table de financement ;
- Suivi post création : pour une durée de 2 ou 3 ans afin de permettre à l'entreprise de consolider ses outils de travail dans un but de pérennisation ;

- Conseils en gestion : le réseau propose des conseils juridiques et un appui en gestion aux SCOP en développement, ou en difficulté ou restructuration. La Délégation assure également un audit annuel des adhérents ;
- Formations : le réseau des SCOP SCIC propose des formations commerciales, de gestion... aux dirigeants et associés.



> Délégation Régionale des Scop et SCIC de Paca et Corse
8, rue des Fabres - Marseille
T : 04 91 90 19 35
F : 04 91 90 38 18
Olivier KUHN
Ingénierie sociale et de projets
Ingigneria sociale e di prughjetti
06 71 61 21 11
olivier.kuhn@olmu.fr

> Le financement des SCOP et des SCIC

Le réseau des SCOP SCIC s'est doté d'outils financiers pertinents permettant, notamment aux salariés, de reprendre leur entreprise en finançant jusqu'à 90 % du rachat.

- Accès à des solutions de financement originales et adaptées, telles que :
- Le fonds d'aide à la création qui fait l'avance sur les aides publiques ;
 - Sofiscop Sud-Est : société de caution. Cautionne à 50 % les emprunts bancaires en partenariat avec le Conseil Régional PACA ;
 - Pargest : société de capital risque qui intervient sur l'ensemble des régions PACA et Corse avec l'appui des différentes institutions, telles que les Conseils Généraux 13 et 84, le Conseil Régional Paca, l'Agence de Développement économique de la Corse, ainsi que des banques comme la Caisse d'Epargne ou le Crédit Mutuel, adossée depuis 2011 au Programme d'Investissement d'Avenir géré par la Caisse des Dépôts et Consignation ;
 - Immocoop : intervient pour l'immobilier de bureaux et industriel des SCOP et SCIC ;
 - Socoden : prêt en fonds de roulement sur 5 ans.

Cibles

> Les Scop et Scic, une solution pertinente pour les entreprises

Le modèle entrepreneurial des sociétés coopératives est une solution pertinente pour :

- **Les créations d'entreprises ex-nihilo** : développer un outil de travail pour exercer collectivement son métier et partager ses compétences.
- **Les entreprises dont le dirigeant part à la retraite** : assurer la pérennité de l'entreprise et de ses emplois.
- **Les entreprises en procédure de redressement judiciaire** : préserver les emplois et les savoir-faire.
- **La transformation d'associations en SCOP ou SCIC** : développement économique de l'outil et disparition du bénévolat.

Partenaires

Conseil Régional PACA
Agence de Développement Economique de la Corse
Conseil Général des Bouches du Rhône
Département de Vaucluse
Caisse des Dépôts
Crédit Coopératif
Crédit Mutuel

SCIC Tele Paese



Télé Paese, la télévision de Balagne, est la première chaîne de télévision locale en Corse.

Télé Paese est d'abord une aventure humaine que Franco Farsetti et son équipe de bénévoles, soutenus par l'agence Haute-Corse Développement et les élus locaux, dont la volonté est d'offrir une télévision locale aux Balanins.

L'association Télé Paese est née en 2000, d'abord radio puis chaîne de télévision en 2006. Elle s'est transformée en SCIC en 2013. Télévision de Pays, Télé Paese s'inscrit dans une dynamique territoriale. Outil de communication, d'information et d'échange, au service de la population locale, Télé Paese se veut l'expression d'une identité balanine. Outil de promotion de la Balagne, Télé Paese tient à valoriser les activités, le patrimoine et les atouts de sa micro-région. C'est en vue de cet objectif, que Télé Paese a intégré la Fédération nationale des télévisions locales, réseau de découverte et d'échange des productions audiovisuelles régionales.

Objectifs

Télé Paese est une société de télévision locale corse coopérative d'intérêt collectif visant à valoriser les territoires qui la composent, à favoriser la pratique de la langue corse, à contribuer à la création d'emplois qualifiés dans la filière audiovisuelle corse et à promouvoir l'innovation dans ses usages des technologies de l'information et de la communication.

Modalités de mise en œuvre

- **Une gouvernance démocratique** : le multi-sociétariat est le principe clé d'une SCIC. Ce sont les bénévoles, les salariés, les collectivités locales, les associations et les entreprises intéressées par le projet et, enfin, les téléspectateurs eux-mêmes qui, en devenant sociétaires, participent démocratiquement à la gouvernance de la société.
- **Une politique éditoriale identitaire** : la proximité, le lien social, le partage de savoir-faire, la valorisation du patrimoine, la promotion de la richesse culturelle locale et la pratique de la langue corse sont les caractéristiques fortes d'une télévision identitaire qui place le local au centre de sa politique éditoriale.
- **Une diffusion élargie et multi-canaux** : la transformation en société coopérative permet d'élargir la zone de diffusion en télévision numérique terrestre (TNT), avec comme premier objectif de couvrir la majorité des territoires de la Haute-Corse. Parallèlement, Télé Paese sera progressivement disponible sur les offres ADSL TV. Enfin, déjà disponibles sur son site internet, les programmes seront également accessibles sur smartphones et tablettes.
- **Une offre commerciale originale** : avec l'élargissement de la diffusion et l'augmentation de son audience, Télé Paese offrira au tissu économique insulaire, et essentiellement aux artisans et petites entreprises, des espaces publicitaires adaptés à leurs budgets et à leurs politiques commerciales.
- **Une équipe salariée étoffée** : en lien avec la filière audiovisuelle de l'Université de Corse et dans l'optique d'offrir des débouchés à de jeunes diplômés, des postes de journalistes, de techniciens, de commerciaux ou d'administratifs seront créés progressivement pour compléter l'équipe actuelle.



> Franco Farsetti

Président de la chaîne de télévision «Télé Paese» et de la radio «Radio Balagne»

04 95 60 24 22

tele.paese@laposte.net

Télé Paese

36, Chemin de Palazzi

20220 Santa Reparata

www.telepaese.tv

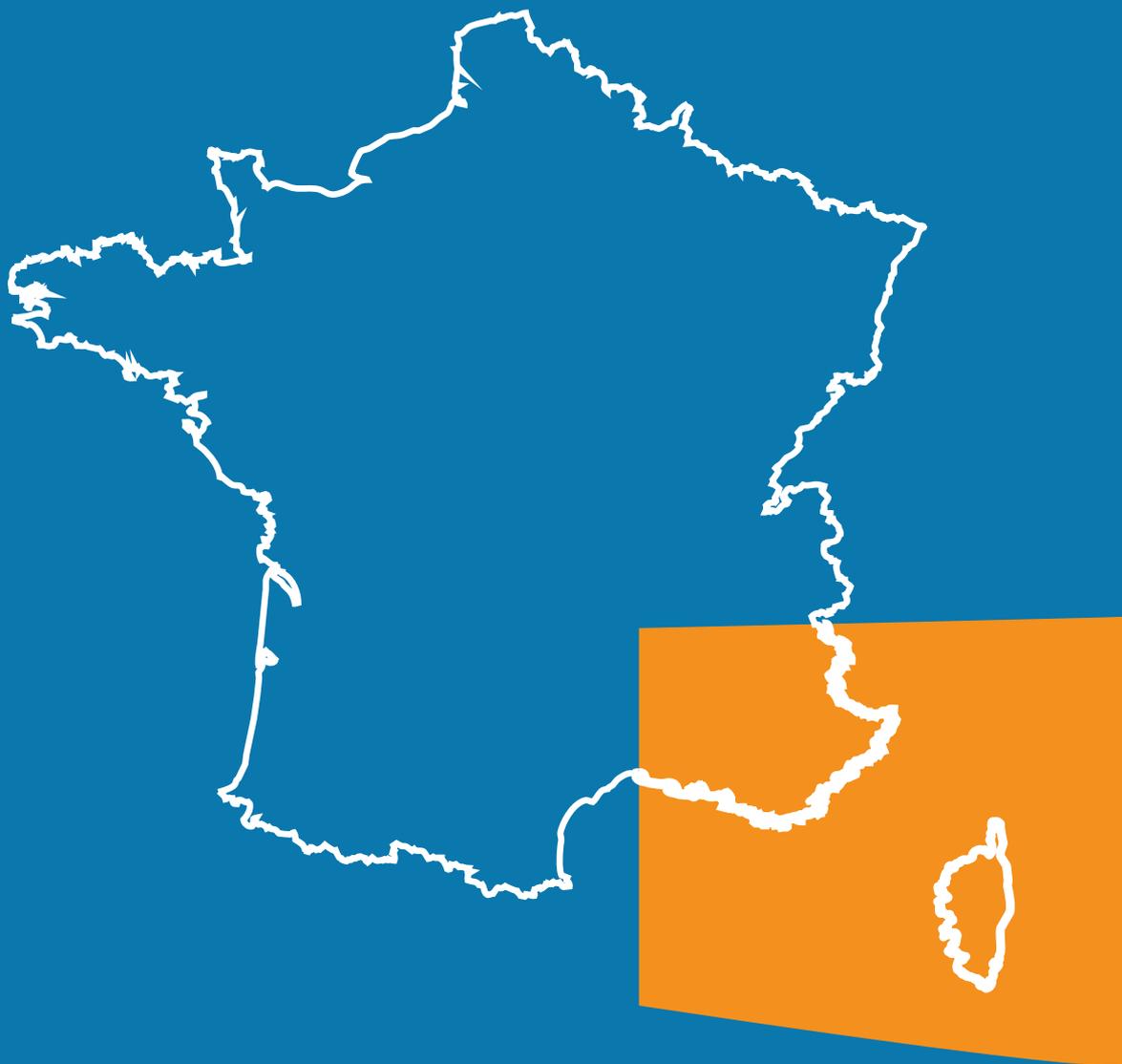
Partenaires

La SCIC Tele Paese compte aujourd'hui 55 sociétaires. Parmi les sociétaires plusieurs collectivités: le pays de Balagne et les communes d'Ile Rousse, de Corbara et de Muro et la société de capital-risque régionale Femu Qui.

Télé Paese est également soutenue par la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEC, le Conseil Général de Haute-Corse et Corse Active.

Vivier d'emplois et de débouchés pour les étudiants de la filière audiovisuelle de l'Université de Corse, elle emploie de manière permanente 5 salariés. Elle dispose d'un plateau technique numérique de production et de diffusion à Santa Reparata, d'un studio d'enregistrement à Belgodère et de 2 relais de diffusion numérique en Balagne.

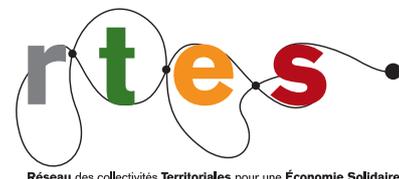
Télé Paese est membre de la Fédération nationale des télévisions locales, disposant des autorisations du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de diffusion sur la télévision numérique terrestre (TNT) Elle produit chaque semaine 6 heures de programmes nouveaux et diffuse 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Avec le soutien de :



CRESS Corsica
Chambre Régionale de
l'Économie sociale et
Solidaire Corse



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire